

 <p style="text-align: center;"><b>SERVICE DE RADIOPROTECTION ET DE PHYSIQUE MEDICALE</b></p>	VERSION D 2020
<b>FICHE DE POSTE DU PHYSICIEN MEDICAL EN RADIOLOGIE</b>	
Date de diffusion : 15/12/2021 Nombre de pages : 4	Rédigée par : E.BIGAND, B. FARMAN Vérifiée par : J. DESROUSSEAUX Approuvée par : S.AYASSO, P. PAVETTO

1. OBJET.....	2
2. DOMAINE D'APPLICATION.....	2
3. GLOSSAIRE.....	2
4. DOCUMENTS DE REFERENCE .....	2
5. CONTENU DU DOCUMENT .....	2

Diffusion contrôlée : Non  
 Support informatisé est conservé sur le serveur SRPM

Documents associés	
Procédure générale du plan d'organisation de la physique médicale (POPM)	

Historique du document			
Identification	V.	Motif de la Modification	Date de Diffusion
Fiche de poste du physicien médical en radiologie	A	Document initial	08/04/2014
	B	CERIMED	10/10/2014
Fiche de poste du physicien médical en radiologie	C	Révision	03/07/2019
	D	Mise à jour missions	15/12/2021

## 1. OBJET

Ce document décrit les activités d'un physicien médical dans les services d'imagerie

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

Ce document s'applique aux physiciens médicaux du service de radioprotection et de physique médicale.

## 3. GLOSSAIRE

SRPM : Service de radioprotection et de physique médicale

QREX : Cellule qualité et de retour d'expérience

## 4. DOCUMENTS DE REFERENCE

**L'arrêté du 6 décembre 2011** relatif à la formation, aux missions et aux conditions d'intervention de la personne spécialisée en radiophysique médicale.

## 5 - CONTENU

### LOCALISATION

Le lieu d'exercice principal est l'ensemble des services d'imagerie radiologique et interventionnels de l'AP-HM la Timone et Nord et sur la faculté de médecine de Marseille Timone dans les locaux CERIMED.

### HORAIRE DE TRAVAIL

Le physicien médical assure une permanence tous les jours de 9h à 17h sur le site de l'Hôpital de la Timone et se déplace à la demande sur les autres sites.

### Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Le physicien médical est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du SRPM et entretient les relations fonctionnelles nécessaires à l'exercice de ses missions auprès du chef du service dans lequel il intervient.

### ACTIVITES

#### *Contrôle de qualité interne et externe*

Le contrôle de qualité est habituellement pris en charge par le service biomédical. Le physicien médical peut être sollicité pour participer à la mesure de dose dans le cadre des contrôles de qualité périodique ou suite à une panne, ou un changement de tubes de rayons X des installations de scannographie.

### Estimation et optimisation des doses délivrées en radiologie

- Mesurer la dose délivrée aux patients lors d'examens radiologiques ou interventionnels dès que nécessaire,
- Optimisation des protocoles d'imagerie radiologique, scanographique et interventionnelle, accompagnement des manipulateurs en électroradiologie lors des modifications des pratiques,
- Participation avec les cadres de santé d'imagerie à l'élaboration annuelle des Niveaux de Référence Diagnostique en radiologie conventionnelle et scanographique, mise en place de Niveaux de Référence Locaux en radiologie interventionnelle,
- Participer aux Evaluations des Pratiques Professionnelles mises en place en Imagerie radiologique et interventionnelle,
- Calculer la dose fœtale pour les femmes enceintes ayant subies un examen radiologique,
- Calculer la dose cutanée et corps entier dans le cas d'irradiation importante ou répétée,
- Participation à la mise en place et au développement du DACS,
- Participation à la mise en place des techniques innovantes en radiologie.

### Interventions en médecine nucléaire ETP 20%

- Réaliser des évaluations dosimétriques des traitements en radiothérapie interne vectorisée,
- Participer à la démarche d'optimisation des explorations scintigraphiques.

### Conduite et/ou participation aux projets

Définition du projet selon la norme NF EN ISO 9000 :

*« Processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources ».*

Le physicien médical participe aux projets d'évolution du plateau technique et/ou aux projets de recherche clinique. Il peut être amené soit à conduire un projet, soit à y participer.

Dans les deux cas, le projet doit être correctement défini et documenté en s'inspirant de la définition fixée par la norme ISO.

#### **Conduite d'un projet**

Le projet doit être défini selon les critères classiques d'objectif, de ressources et de délais.

Ce cadrage doit être validé par le donneur d'ordre (Chef de service, direction, autres) ainsi que par son autorité hiérarchique.

L'état d'avancement, les aléas pouvant survenir en cours de réalisation ainsi que toute information utile à la gestion du projet doivent être régulièrement communiqués au donneur d'ordre et/ou aux participants au projet et autorité hiérarchique.

#### **Participation à un projet**

Il doit en accord avec le chef de projet et son autorité hiérarchique définir les modalités de sa participation en définissant :

- L'objectif attendu
- La charge de travail
- Les modalités de sa participation
- Les ressources annexes dont il a besoin
- Le délai de réalisation

### *Enseignement et encadrement*

Le physicien médical en charge de la radiologie a un rôle d'enseignement au sein des services d'imagerie médicale. Il intervient dans le cadre des formations internes de l'AP-HM. Il a également un rôle d'encadrement de stagiaires de différents niveaux à l'APHM

- Stagiaires physiciens pour la formation DQPRM (2 à 3 étudiants/an pour une durée de 10 semaines chacun),
- Encadrement des stagiaires des écoles d'ingénieurs biomédicaux et masters physique médicale,
- Co-encadrement des élèves manipulateurs en électroradiologie médicale, participation au contrôle continu et aux épreuves du D.E. (théoriques et pratiques), encadrement et correction de leurs mémoires de fin d'étude.

Le physicien médical en charge de la radiologie est susceptible d'intervenir en tant qu'orateur pour des sessions pédagogiques au cours de journées scientifiques (ex: JFR) ou d'enseignement post universitaires (EPU).

### *Participation aux protocoles de recherche en imagerie médicale*

Le physicien médical en charge de la radiologie peut être sollicité par l'attaché de recherche clinique ou l'équipe médicale pour participer à la mise en place et au recueil de données dosimétriques des protocoles de recherche en imagerie médicale, aussi bien en imagerie radiologique qu'interventionnelle.

### *Administratif*

Le physicien médical en charge de la radiologie a également un rôle administratif au sein de l'AP-HM.

- Lien avec l'IRSN pour le recueil des données nécessaires à la mise à jour des NRD.
- Entretien de relations privilégiées avec les organismes de tutelle et l'autorité de contrôle (IRSN, ASN, ANSM...)
- Relations soutenues avec les sociétés savantes (SFPM, SFR, SFIP...).
- Participation aux études préalables de nouveaux chantiers.
- Validation des plans d'extension des locaux des services du point de vue de la radioprotection des travailleurs et du public.
- Participation à la rédaction de cahier des charges techniques pour l'appel d'offre d'un nouveau dispositif

### **PREREQUIS ET DIPLOME**

Diplôme de qualification en Physique radiologique et médicale (D.Q.P.R.M.)

### **QUALITES REQUISES**

- Respect du secret professionnel
- Adaptabilité
- Organisation du travail et priorisation des actions
- Connaissance et application des règles relatives à la sécurité des traitements
- Entretien des compétences